



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 Avril 2024

Délibération n°FL-12/04/24-2

Objet : Approbation du compte administratif 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 18
- Présents : 16
- Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Aubry du Hainaut, légalement convoqué par le Maire le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Mariages;

Sous la présidence de : **Elisabeth DUBOIS**

Etaient présents : Christophe LECOSSIER, Elisabeth DUBOIS, Jean-Marc GOSSSELIN, Julie LAI, Jérôme DENYS, Colette DESZCZ, Thierry COCHON, Régis GOFFART, Françoise BONNÉ, Alina GATIER, Thomas GOBLET, Adeline COCHETEUX, Alexandre LECAT, Monika MAYEUX, Jean-Pierre LAUDE, Jean-Pierre DAMIENS

Etaient représentés : Maria PACE donne procuration à Colette DESZCZ, Yves MAILLARD donne procuration à Monika MAYEUX

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Colette DESZCZ est nommée secrétaire de séance.

Nombre de votants :

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 4

EXPOSÉ :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Elisabeth DUBOIS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Raymond ZINGRAFF, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	0.00	386 253.71	88 892.72	0.00	88 892.72	386 253.71
Opérations de l'exercice	1 107 218.70	1 315 414.64	335 482.85	513 697.19	1 442 701.55	1 829 111.83
TOTAUX	1 107 218.70	1 701 668.35	424 375.57	513 697.19	1 531 594.27	2 215 365.54
Résultats de clôture	0.00	594 449.65	0.00	89 321.62	0.00	683 771.27
Restes à réaliser	0.00	0.00	473 525.38	177 021.49	473 525.38	177 021.49
TOTAUX CUMULES	0.00	594 449.65	473 525.38	266 343.11	473 525.38	860 792.76
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	594 449.65	207 182.27	0.00	0.00	387 267.38

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à 14 voix pour et 4 abstentions (Mme Mayeux, M Laude, M Maillard, M Damiens)

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Signatures :

La Présidente de séance,

La secrétaire de séance,



Signée le 16 avril 2024
 Transmis en préfecture le 16 avril 2024
 Publié sur le site le 16 avril 2024